

Textes officiels

Comité de lutte contre la grippe

Un Comité de lutte contre la grippe a été constitué pour une durée de 5 ans auprès du ministre en charge de la santé. Il a pour principal rôle d'expertiser l'ensemble des mesures prises pour contrôler et réduire l'impact d'une épidémie de grippe ou d'une pandémie grippale. Par ailleurs, en période interpandémique ou pré-pandémique le Comité est chargé notamment d'émettre des recommandations pour le suivi de l'évolution de la grippe auprès des patients, d'assurer une veille scientifique sur les évolutions de vaccin contre la grippe et de participer à l'élaboration et à l'actualisation du plan national de prévention et de lutte contre un risque de pandémie grippale... Le président de la Commission spécialisée Sécurité sanitaire du HCSP et le président du Comité technique des vaccinations, comité permanent du HCSP font partie des membres de ce Comité.

Décret n° 2008-733 du 25 juillet 2008. <http://textes.droit.org/JORF/2008/07/27/0174/0005/>

Responsabilité environnementale et diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de l'environnement

La loi du 1^{er} août 2008 relative à la responsabilité environnementale porte non seulement sur l'état écologique de l'environnement en général mais aussi sur la santé humaine du fait de la contamination des sols résultant de l'introduction directe ou indirecte, en surface ou dans le sol, de substances, préparations, organismes ou micro-organismes. Cette loi indique les mesures de prévention à prendre face à des menaces imminentes ou de réparation prises en cas de dommages causés à l'environnement et les dispositions pénales qui peuvent s'en suivre. Des dispositions renforçant la répression de la pollution marine et des dispositions relatives à la qualité de l'air, aux produits biocides, aux déchets ainsi qu'aux produits chimiques et aux biocides font également l'objet d'une description détaillée. En annexe, se trouvent les références aux directives communautaires ainsi qu'aux travaux préparatoires du Parlement (A.N. et Sénat).

Loi n° 2008-757 du 1^{er} août 2008, JO du 2 août 2008
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00001927729&dateTexte>

Actualités en ligne

Prévention du saturnisme

Les ministères en charge de la santé et du logement souhaitent rappeler qu'à partir du 12 août 2008, les propriétaires bailleurs doivent annexer à tout nouveau contrat de location des logements construits avant le 1^{er} janvier 1949, un constat de risque d'exposition au plomb (en application de l'article 76 de la loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique). Le constat (CREP) doit être établi par un diagnostiqueur certifié, assuré pour son activité et indépendant. En effet, près de 500 nouveaux cas de saturnisme, liés à la présence de peintures au plomb dégradées, sont encore dépistés chaque année, notamment chez les enfants.

Pour en savoir plus sur la toxicité du plomb, son histoire, les sources d'expositions et les recommandations, aller sur le site : <http://www.sante.gouv.fr/hm/pointsur/saturn/sommaire.htm>

Articles

Cannabis : de nouvelles inquiétudes

Dès 1995, l'Académie nationale de médecine avait signalé les risques sanitaires et sociaux qu'entraînait la banalisation de la consommation de cannabis, favorisée par une comparaison (source de confusion) avec les effets de l'alcool et du tabac. 1 200 000 Français sont devenus des usagers réguliers (plus de 9 fois/mois) et 500 000 d'entre eux sont des consommateurs quotidiens. La France se trouve ainsi en tête des vingt-sept États membres de l'Union européenne dans la consommation de cannabis, ceci étant dû en partie, note l'auteur de l'article, aux nombreux sites que l'on trouve sur Internet proposant toutes sortes de conseils pour la consommation de cannabis... De ce fait, ce phénomène présente des facteurs de gravité supplémentaires : la précocité des premières consommations avec proportionnellement une détérioration psychique rapide, la diffusion de plus en plus grande de la pipe à eau délivrant dans un bref délai des quantités importantes de tétrahydrocannabinol (THC) au cerveau, suscitant délire et hallucinations (sachant que l'exceptionnelle lipophilie du THC amène la drogue à se stocker pour des semaines dans le cerveau), l'accroissement fréquent de la teneur en THC dans les produits de circulation (marijuana, haschich), qui a doublé entre 1993 et 2004, les très grandes dépendances psychique et physique... Par ailleurs, son association avec l'absorption d'alcool multiplie par quatorze le risque d'accident mortel. Enfin, les effets du cannabis induits des troubles dépressifs et parfois des effets désinhibiteurs conduisant à des prises de risques ou à des comportements violents. Face à toutes ces inquiétudes fondées, des recommandations concrètes sont exposées à la fin de cet article.

Bulletin de l'Académie nationale de médecine, Tome 192, mars 2008, n° 3 (3e trimestre 2008).

Dossiers

La maladie d'Alzheimer

L'Académie nationale de médecine a consacré le 12 février 2008 une séance thématique sur l'état des lieux de la recherche sur la maladie d'Alzheimer en abordant les perspectives thérapeutiques des lésions de la maladie, les aspects cellulaires et moléculaires, l'apport de la recherche préclinique dans le diagnostic et en analysant les nouvelles stratégies curatives initiées ou projetées... En effet, de nombreux essais et nouvelles approches thérapeutiques ont ouvert une nouvelle ère de recherche et de prise en charge du patient et ont permis de fournir des pistes de prévention.

Bulletin de l'Académie nationale de médecine, Tome 192, février 2008, n° 2 (3e trimestre 2008).

La prise en charge des maladies cardiaques

Les nombreuses incitations et campagnes de prévention primaire visent à avoir une vie quotidienne plus saine (nutrition équilibrée ainsi qu'une activité physique régulière) en réduisant l'incidence de l'obésité et des maladies métaboliques, ont favorisé la réduction des maladies cardio-vasculaires. Cependant avec près de 150 000 décès par an, les maladies de l'appareil cardio-circulatoire sont la deuxième cause de mortalité en France après les cancers et provoquent un nombre important d'hospitalisations. Ce dossier d'*Actualité et dossier en santé publique* dresse un état des lieux des différents aspects des maladies cardiaques et leurs incidences, les progrès réalisés dans la prise en charge précoce de l'accident cardiaque et dans les traitements de plus en plus performants. Ce dossier montre également l'importance du suivi du patient et de son éducation thérapeutique : aussi bien pour le patient qui souffre d'une insuffisance cardiaque que pour celui qui au décours d'une intervention cardiaque doit bénéficier d'une réadaptation cardio-vasculaire dans le cadre hospitalier puis en ambulatoire.

HCSP, Actualité et dossier en santé publique, n° 63, juin 2008.

Santé et Travail : connaissances et reconnaissance

De plus en plus, grâce aux enquêtes menées sur l'état de la population, est prise en compte la place importante des liens existant entre état de santé et activité professionnelle. Trois parties structurent l'ensemble du dossier de la *Revue française des Affaires sociales* : la première se propose de fournir au lecteur des éléments de cadrage scientifique (revue de littérature et épidémiologie) et de compréhension concernant les enjeux scientifiques et sociaux de la santé

au travail, la seconde s'intéresse aux jeux d'acteurs et aux formes de mobilisation sociale, la troisième s'attache à la reconnaissance et à la recension des accidents du travail et des maladies professionnelles et aux mobilisations institutionnelles (plan régional de santé publique (PRSP) développé en PACA en partenariat avec la DRTEFP sur le programme *Agir sur l'environnement au travail* ou le partenariat entre la DRTEFP et la CRAM en matière de santé au travail dans la région Rhône-Alpes...). Trois articles concernant des programmes et des études de recherche complètent ce dossier et sont suivis de la liste des études réalisées à partir des données de l'Enquête décennale Santé 2002-2003 (actualisation, avril 2008).

Revue française des Affaires sociales, n° 2-3, avril-septembre 2008.

La santé au travail : enjeux pour la santé publique

La *Revue de la Société française de santé publique* présente une réflexion globale sur la santé au travail et observe le retard que la séparation des systèmes et des institutions ayant en charge la santé publique et la santé des travailleurs a apporté dans le développement des connaissances des problèmes de santé au niveau populationnel, alors que maintenant il est possible d'évaluer la part du travail vis-à-vis de certains problèmes de santé (cancers, TMS, stress professionnel...). Ce dossier, composé de trois sections examine tour à tour l'impact du travail sur la santé, les méthodologies et les outils disponibles pour mesurer la santé au travail, le défi que représentent les risques psycho-sociaux liés au travail, identifiés comme un nouveau risque professionnel et les actions et politiques développées pour la prévention des risques et la promotion de la santé au travail. Deux articles, l'un sur le programme européen de gestion renouvelée des risques sanitaires (REACH) et l'autre sur le Réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles (RNV3P) et veille sanitaire, permettent de mesurer les avancées réalisées à partir des recherches dans la prise en compte des problèmes de santé liés au travail.

La Revue de la société française de santé publique, Santé publique, mai-juin 2008.

Rapports

Pour une gestion responsable de l'hôpital

À la veille de l'examen du futur projet de loi «*Santé, patients, territoires*», un rapport d'information, fait au nom de la mission d'évaluation et de contrôle de la sécurité sociale (Mecss) de la commission des Affaires sociales du Sénat, dresse un état de la situation actuelle de l'hôpital, qui placé au cœur de la politique sanitaire, est un élément incontournable des évolutions en cours. Les constats faits par les rapporteurs de la commission, quoique sévères, se veulent objectifs et constructifs pour mettre en exergue certains aspects essentiels à mettre en œuvre pour réformer l'hôpital (fixation des tarifs, équilibre financier des établissements, emploi hospitalier) et lui permettre de continuer à progresser positivement tout en continuant à garantir et préserver la santé des patients.

Les rapports du Sénat, Alain Vasselle et Bernard Cazeau rapporteurs, n° 403, session ordinaire de 2007-2008, annexe au procès-verbal de la séance du 18 juin 2008.

Nanomatériaux et sécurité au travail

Saisie par ses ministères de tutelle (Santé, Écologie, Travail), l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset) a publié un avis sur les nanomatériaux et la santé au travail. Les nanomatériaux et les nanotechnologies représentent un domaine de la recherche scientifique et de l'industrie en pleine extension et débouchent sur de nombreuses applications innovantes non seulement dans le secteur industriel mais aussi dans celui de la santé (industrie du médicament). Compte tenu des données disponibles et incomplètes aujourd'hui sur les dangers potentiels des nanomatériaux sur la santé de l'homme et d'un manque d'outils métrologiques, l'Afsset souligne l'importance de la maîtrise de l'exposition des personnes aux nanomatériaux manufacturés. Elle préconise également des orientations, comme celles de regrouper à l'échelle nationale des experts dans le domaine de la sécurité des nanomatériaux, de créer une base de données permettant de répertorier les principales utilisations de nanomatériaux sur le territoire français et encourage vivement la conception d'une campagne d'information et de sensibilisation pour les entreprises et les laboratoires dont le personnel est potentiellement exposé aux nanomatériaux.

Afsset, avis, rapport d'expertise, annexes, juillet 2008, 239 pages. <http://www.afsset.fr/upload/bibliotheque/347346984913360382167252308169/afsset-nanomateriaux-2-avis-rapport-annexes.pdf>

Rapport de l'Autorité de sûreté nucléaire sur l'état de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France en 2007

Ce rapport prévu par la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sûreté en matière nucléaire a été présenté le 8 avril dernier par les membres du collège de l'ASN aux parlementaires de l'OPECST. La mission de l'ASN est de protéger les travailleurs, les patients, le public et l'environnement des risques liés aux activités nucléaires et de contribuer à l'information des citoyens. Les 16 chapitres de ce rapport ayant trait à la sûreté nucléaire et à la radio protection (rayonnements ionisants, contrôle de la sûreté nucléaire, protection de l'environnement, information du public et transparence, relations internationales, installations nucléaires, déchets radioactifs...) rappellent les principales réglementations s'y afférentes, les contrôles, les risques, la gestion... et informent sur l'état actuel des recherches et l'activité en cours et à venir dans un contexte de prévention.

Autorité de sûreté nucléaire, mars 2008, 508 pages.

Ouvrages

Santé au travail : quels nouveaux chantiers pour les sciences humaines et sociales ?

Les 6 et 7 février 2008 ont été organisées à Strasbourg à la Maison Interuniversitaire des sciences de l'Homme-Alsace deux journées d'échanges scientifiques consacrées à la santé au travail. Ces échanges ont été rassemblés dans la collection des *Cahiers Risques collectifs et Situations de Crise* et ont pour objectifs de dresser un bilan des recherches par thématiques, de questionner les avancées des travaux en cours et de réfléchir à des nouvelles perspectives de travail. L'ensemble des contributions ont été structurées autour de trois grands axes : les formes de l'action publique dans le secteur de la santé au travail, la production des connaissances de l'expertise en santé travail, la façon de qualifier et de négocier la santé au travail dans l'entreprise et au sein des espaces de débat public.

MSH Alpes et CNRS, Cahiers des risques collectifs et situations de crise, n° 9, juin 2008, 266 pages.

Corps soignant/corps soigné : vers une refonte de l'éthique ?

Du 10 au 12 juillet 2006, les facultés de médecine, Paris-Rennes-Strasbourg ont réalisé des Journées interuniversitaires à partir du procès des grands criminels de guerre et le procès des médecins nazis de Nuremberg 1946-2006. Ces rencontres, qui réunissaient non seulement des médecins mais aussi des magistrats, des sociologues, des psychanalystes et des philosophes, responsables de formations dans le champ de la santé et représentants d'usagers, ont permis et susciter une réflexion sur les liens entre les pratiques médicales ou sociales. Partant des événements commis par le régime nazi, de nombreuses questions éthiques ont été soulevées pour en dégager une pédagogie pour les étudiants dans le secteur médical et médico-social, dans la pratique des soins et les devoirs envers les patients. En particulier, le développement depuis une vingtaine d'années de nouvelles technologies (procréation assistée, clonage, manipulations génétiques, acharnement thérapeutique) a soulevé un intérêt grandissant envers les questions de la bioéthique et les règles juridiques s'y associant dans le but de protéger les personnes dans le cadre de la recherche sur le corps humain et sur la génétique.

Sous la direction d'Anne-Marie Bégué-Simon, Publibook, Colloques et revues, série sciences humaines et sociales, juillet 2008, 165 pages, 23 euros.

Revue de presse rédigée par Antoinette Desportes-Davonneau et mise en pages par Philippe Ferrero.



téléphone
télécopie
internet

Haut Conseil de la santé publique
14 avenue Duquesne 75350 Paris 07 SP
01 40 56 79 80
01 40 56 79 49
www.hcsp.fr